



Maison de l'Architecture
Occitanie – Pyrénées

BULLETIN D'ADHESION ARCHI VITALE 2020

ADHÉRER - SOUTENIR - S'ASSOCIER - PARTICIPER !

La Maison de l'Architecture Occitanie – Pyrénées est une association loi 1901 à but non lucratif qui œuvre à :

- Promouvoir et diffuser la culture architecturale dans la région auprès d'un large public, susciter sa curiosité, l'amener à s'interroger sur son cadre de vie.
- Valoriser la production architecturale contemporaine d'Occitanie en donnant une priorité à l'architecture du quotidien ainsi qu'à la jeune architecture
- Repérer et amener à la découverte du patrimoine architectural de la période moderne et contemporaine
- Croiser les regards entre diverses disciplines artistiques et scientifiques
- Partager la culture architecturale avec tous les publics et amener un public toujours plus nombreux à la découverte de l'architecture et plus généralement du cadre de vie.

En devenant adhérent, vous gardez la pérennité et le succès de nos actions et pouvez,
si vous le souhaitez, l'enrichir de vos projets et idées !

Plus l'association comptera d'adhérents, plus elle sera suivie par nos partenaires publics et privés.

Prenez part à la vie de la Maison de l'Architecture Occitanie – Pyrénées :
Recevez le journal Plan Libre (10 numéros) et bénéficiez d'invitations pour les événements de la MAOP...

Alors n'attendez plus, adhérez maintenant !

BULLETIN D'ADHESION ARCHI VITALE

2020

Nom.....
Prénom.....
Profession..... Société.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Téléphone..... Email.....

Règlement par chèque à l'ordre de la MAOP ou par virement à la Maison de l'Architecture Occitanie – Pyrénées
IBAN FR76 1026 8025 0431 3541 0020 044 / Banque Courtois - Toulouse REMUSAT / BIC COURFR2T

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Étudiant : 5 € | <input type="checkbox"/> Organisme public ou privé / Commune de + de 15 000 habitants : 500 € |
| <input type="checkbox"/> Adhésion individuelle : 50 € | <input type="checkbox"/> Don sans limite |
| <input type="checkbox"/> Société d'architecture ou bureau d'études : 200 € | <input type="checkbox"/> Abonnement seul à Plan Libre : 25 € |
| <input type="checkbox"/> Association / Commune de - de 15 000 habitants : 200 € | |

Les adhérents reçoivent Plan Libre gratuitement

Bénéficiez de réductions fiscales : 66% pour un particulier et 60% pour une entreprise

Un don de 60 € vous revient à 20 €

Reçu fiscal envoyé sur demande

Date et signature :

Merci pour votre soutien

La MAOP est soutenue par le Ministère de la Culture - Drac Occitanie, la Région Occitanie, le Conseil Départemental 31, Toulouse Métropole et son club de partenaires.